



Depuis 2008

 **NOUVEAU PROGRAMME**

1^{ÈRE}

**CERTIFICATION
PROFESSIONNELLE
EN GESTION DES
SINISTRES
EN AFRIQUE FRANCOPHONE**



90% CERTIFICATION
EN LIGNE



IFAGE

MOT DE LA DIRECTION

C'est avec un immense plaisir que nous vous présentons, pour la première fois, la **certification en gestion des sinistres à 90 % en ligne**, dédiée à l'**Afrique francophone** et proposée par l'**Institut Interafricain de Formation en Assurance et en Gestion des Entreprises (IFAGE)**.

Dans un contexte économique en constante évolution marqué par des risques toujours plus complexes, l'assurance et en particulier la **gestion des sinistres** joue un rôle stratégique : elle protège les assurés et bénéficiaires de contrats d'assurance, améliore la réputation des entreprises, renforce leur rentabilité et contribue à la stabilité financière du secteur.

Cette formation vise à vous doter de compétences pratiques et utiles pour une maîtrise certaine de l'ensemble du processus d'instruction d'un dossier de sinistre allant de son ouverture à sa clôture. A ce sujet, la problématique portant sur l'évaluation suffisante des sinistres à payer, les pénalités de retard, les paiements indus, la célérité dans la liquidation des "bon à payer", les recours à encaisser, les prescriptions et les clôtures précoces ou prématurées ainsi que l'ensemble des risques de redressements et de sanctions pouvant être soulevés par le Régulateur (la Commission Régionale de Contrôle des Assurances en **Zone CIMA** ou l'Autorité Nationale de Régulation et Contrôle des Assurances ou la Direction Nationale de Contrôle des Assurances dans les autres pays africains) seront abordés.

Cette offre pédagogique innovante allie flexibilité et excellence. Grâce à notre plateforme en ligne, vous bénéficierez d'un parcours structuré couvrant toutes les étapes de la gestion des sinistres, en plus les échanges sur des cas complexes avec des experts reconnus et des sessions interactives pour confronter les meilleures pratiques aux réalités du terrain.

Vous aurez également l'opportunité de développer et d'élargir votre réseau professionnel dans un cadre moderne et adapté à la formation et au renforcement de capacités.

Nous vous invitons à rejoindre cette aventure professionnelle et humaine qui vous permettra de vous démarquer dans un domaine essentiel au bon fonctionnement et à la pérennité des compagnies d'assurance. Ensemble, œuvrons pour un avenir prospère et durable du secteur de l'assurance en Afrique francophone.

M. Mandaw KANDJI
Le Président du Conseil d'Administration



A PROPOS DE IFAGE

Créé en **2008** par un ancien commissaire contrôleur en chef à la **CIMA**, **M. Mandaw KANDJI**, le fondateur de l'institut a pu bâtir un centre d'excellence pionnier dans les métiers du chiffre, en Afrique Francophone.

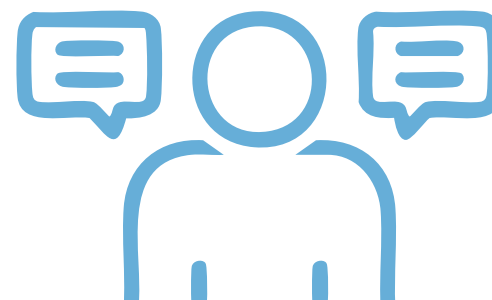
Avec un taux d'**insertion professionnelle** de plus de **95%** en **licence** et en **master**, la vision du fondateur se consolide à travers le positionnement international d'**IFAGE** comme étant un HUB de formation en zone **CIMA** et en **Afrique francophone**.

NOS FORMATIONS

NOS FORMATIONS INITIALES EN PRÉSENTIEL



- Assurance ;
- Actuariat ;
- Gestion de patrimoine ;
- Data Science ;
- Analyse Financière ;
- International Management ;
- Comptabilité Contrôle et Audit.

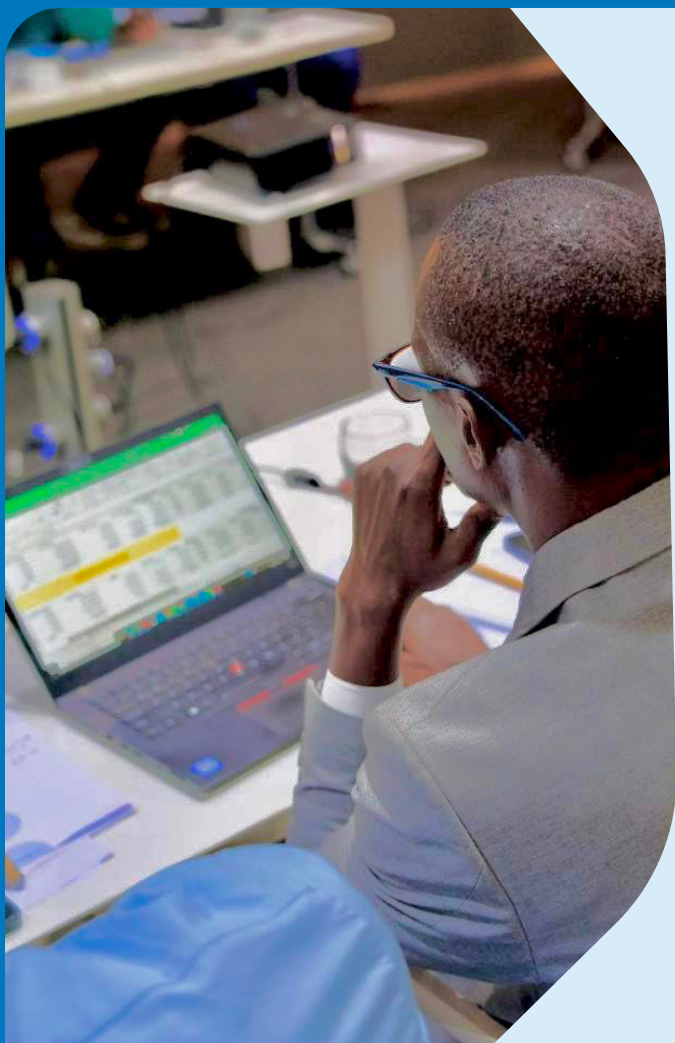


NOS FORMATIONS CONTINUES EN LIGNE :



Licence et Master professionnels en Assurance **100% en ligne** ;
Certification professionnelle en Risk Management ;
Certification professionnelle en Technique de vente en assurance ;
Certification professionnelle en Réassurance ;
Formations modulaires à la carte en Assurance.





PRÉSENTATION DE LA CERTIFICATION EN GESTION DES SINISTRES



La certification professionnelle en gestion des sinistres (CPGS) de l'Institut Interafricain de Formation en Assurance et en Gestion des Entreprises (IFAGE) est une formation conçue par des professionnels de la gestion des sinistres. Elle se singularise par son format à **90%** en **distanciel** et par son adaptation aux besoins du marché des assurances et de la réassurance de la zone **CIMA** et en **Afrique francophone** mais aussi par son ouverture à l'**international**.

OBJECTIF

Notre objectif principal est de fournir une formation technique de qualité aux professionnels du secteur des assurances désirant se spécialiser dans la gestion des sinistres

CONTENUE DE LA FORMATION

LES MODULES QUI SERONT ENSEIGNÉS SONT LES SUIVANTS :

MODULES 01	RÈGLEMENTATION DU CONTRAT D'ASSURANCE
MODULES 02	BASES TECHNIQUES
MODULES 03	ASSURANCE AUTOMOBILE
MODULES 04	ASSURANCE INCENDIE, RISQUES DIVERS ET TRANSPORTS (IARDT)
MODULES 05	PROCÉDURE D'INSTRUCTION D'UN DOSSIER DE SINISTRE
MODULES 06	ASSURANCE DE PERSONNE

FORMAT DES COURS

Les enseignements seront dispensés à **100 % en ligne** du lundi au vendredi de **18h00 à 20h00 GMT** et le samedi de **9h00 à 13h00 GMT**. Ils seront assurés durant **05 mois** par des **professionnels et experts en assurance**.

Les calendriers de formation seront disponibles à la fin de chaque semaine et communiqués aux apprenants à l'avance.

CIBLE DE LA FORMATION

- Directeur Technique
- Responsable des services sinistres ;
- Contrôleur interne ;
- Informaticien des entreprises d'assurance ;
- Agents généraux ;
- Courtiers ;
- Risk managers ;



CONTENUE DE LA FORMATION

PROGRAMMATION DES ENSEIGNEMENTS ET DES ÉVALUATIONS

La programmation des enseignements et des évaluations est définie par la Direction des études. Les cours seront disponibles sur la plateforme à l'avance pour permettre aux apprenants d'en prendre connaissance et de préparer les séances en synchrone avec les enseignants.

EXAMENS DE FIN DE FORMATION ET REVISIONS EN PRÉSENTIEL

Les évaluations de fin de formation et les révisions seront organisées en **présentiel** durant **trois (3) jours** dans un pays de la **Zone CIMA**. Le pays hôte des examens de fin de **certification** sera communiqué lors de l'amphi de rentrée.

Les **deux (2) journées** d'examen seront précédées d' une **(1) journée** de révision en **présentiel** sous la supervision du **corps enseignant**.

CONDITIONS D'OBTENTION DE LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Les apprenants devront avoir un taux de présence aux cours supérieur à 90% et une moyenne de 10 sur 20 dans chaque module pour pouvoir valider leur certification.



CONDITIONS D'ADMISSION



Les **professionnels diplômés de licence et de master professionnel en Assurance, en Économie, en Droit** ou tout autre **diplôme** équivalent, sont éligibles à la **certification professionnelle en Gestion de Sinistres**.

Un **dépôt de dossier**, suivi d'un test d'entrée et d'un entretien d'admission est requis pour avoir accès à la formation.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE À FOURNIR COMPREND LES PIÈCES SUIVANTES :

- une demande adressée à la Direction Générale ;
- une copie légalisée du diplôme ;
- une copie de la carte nationale d'identité ou du passeport ;
- un CV.

LES PLUS DE LA CERTIFICATION



- **FORMATION** DÉLIVRÉE PAR DES EXPERTS EN ASSURANCE & RÉGULATEURS
- **FORMATION** UNIQUE EN AFRIQUE
- **FORMATION** 100% TECHNIQUE



POSTULEZ



www.ifage.net
Contact@ifage.net

📍 **VDN 4, Liberté 6 Ext. Dakar, Sénégal**
☎ **+221 33 867 91 10 / +221 77 740 30 52**